



***Appel conjoint à  
Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) Interdisciplinaires***

Les six établissements du PRES de Grenoble (Université Joseph Fourier, Grenoble INP, Université Pierre Mendès-France, Université Stendhal, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, et Université de Savoie) et le CNRS lancent un appel à projets commun "Projets Exploratoires Premier Soutien" (PEPS) pour favoriser la recherche exploratoire interdisciplinaire sur le périmètre du PRES de Grenoble. Cet appel a pour but d'initier des projets innovants et à risques favorisant la dynamique et l'intégration interdisciplinaires des communautés impliquées. Une attention particulière sera portée aux projets portés par ou faisant intervenir des jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs.

Un montant total de 280 k€ (200 k€ du CNRS et 80 k€ des autres établissements) permettra de financer des projets d'un montant maximum de 30 k€. Le financement est limité dans le temps à une année et devra être dépensé sur l'année 2013.

### **Objectifs**

Cet appel vise à faire émerger des projets de recherche et des collaborations interdisciplinaires qui associent plusieurs unités de recherche des établissements du PRES de Grenoble. Il cible des projets qui se trouvent à la convergence de plusieurs grands champs disciplinaires qui ont été définis par six pôles scientifiques pour cet appel à projet par les établissements du PRES de Grenoble et le CNRS :

#### *3 pôles Sciences et Technologies :*

- CSVSB : Chimie, Sciences du Vivant et de la santé, Bio-ingénierie
- MSTIC : Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
- SMINGUE : Sciences de la Matière, Ingénierie, Univers, Environnement

#### *3 pôles Sciences Humaines et Sociales :*

- PHILA : Philosophie, Histoire, Imaginaire, Langues, Littérature, Arts
- PSEL : Psychologie, Sciences de l'Education, Sciences du Langage
- Sciences Sociales: Droit, Gestion, Economie, Science Politique, Sociologie, Géographie/Urbanisme

Les projets associeront des équipes d'au moins deux pôles scientifiques définis ci-dessus. Des projets entre équipes des pôles Sciences et Technologies et Sciences Humaines et Sociales sont encouragés.

### **Candidature et évaluation**

Les projets seront portés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs et ne feront intervenir que des unités de recherche (associées ou non au CNRS) dans le périmètre du PRES de Grenoble. Dans le cadre du budget maximum proposé, uniquement des dépenses de fonctionnement (hors salaires et rémunérations de stages) ou d'équipement pourront être sollicitées.

Des informations complémentaires sur les appels et la procédure peuvent être prises auprès de la mission pour l'Interdisciplinarité par mail [contact-mi@cnrs-dir.fr](mailto:contact-mi@cnrs-dir.fr) en précisant dans l'objet « demande d'information PEPS 2013 ».

Les candidatures sont à renseigner en ligne via l'application SIGAP :  
<https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

**Date limite de dépôt de dossiers : le 31 janvier 2013 (minuit)**

Après expertise, les dossiers seront examinés par un comité scientifique constitué de représentants de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS et des établissements du PRES de Grenoble.

Les critères de sélection seront :

- l'excellence scientifique du projet proposé,
- l'adéquation avec les objectifs et critères de l'appel à projet explicités ci-dessus,
- le soutien aux jeunes chercheurs.

La décision sera communiquée aux porteurs de projets lauréats à la fin du mois de février 2013 pour un démarrage des projets au 1<sup>er</sup> mars

A l'issu des projets, il sera demandé aux porteurs une fiche de restitution expliquant le déroulement du projet, ses retombés et l'utilisation effective de la subvention obtenue.